

**KENITE ENI® - GRADE ALIMENTAIRE  
TECHNIQUE**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT®

GARANTIE: Dioxyde de silicium (présent comme Terre à diatomées à 100%) .. 93%

NO. D'HOMOLOGATION: 27447 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 22.7 kg

L.V. LOMAS LIMITÉE  
99 SUMMERLEA ROAD  
BRAMPTON, ONTARIO  
L6T 4V2  
(905) 458-1555

**MODE D'EMPLOI:**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lire le bulletin technique pour les détails de formulation.

**PRÉCAUTIONS:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Peut irriter les yeux. Ventiler adéquatement et éviter de respirer la poussière en travaillant avec ce produit. L'usage d'un masque approprié (eg., NIOSH/MSHA TC-21-132) et une protection oculaire (eg., lunettes de sécurité ou un masque pour le visage) est recommandé. Cause de l'irritation et de l'endolorissement à la gorge et le nez lors d'exposition extrême. Certaines congestions peuvent survenir.

**PREMIERS SOINS:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Déplacer la personne vers une source d'air frais. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D' INHALATION, si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE: Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE:**

Aucun mode d'entreposage spécifique nécessaire.

#### DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

#### AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )